



**MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST
ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2024 À 19 H 30**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. CORRESPONDANCE**
- 6. URBANISME**
 - 6.1. Rapport du responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal
 - 6.2. Dépôt des documents en urbanisme
 - 6.3. Demande de dérogation mineure #2401-001 – 12, chemin Paige
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1. Approbation des comptes et transferts
 - 7.2. Rapport des dépenses autorisées
 - 7.3. Rôle d'évaluation foncière – Appui à la lettre du maire
 - 7.4. Projet nouvel hôtel de ville – Annonce de la séance d'information du 30 mars 2024
- 8. VOIRIE ET INFRASTRUCTURES**
 - 8.1. Entente avec la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton concernant l'entretien de la section mitoyenne du chemin Summit
- 9. ENVIRONNEMENT**
 - 9.1. Modernisation de la collecte sélective – Avis d'intention à Éco Entreprise Québec concernant la collecte et le transport des matières recyclables pour le territoire de la municipalité de Bolton-Ouest pour l'année 2025
 - 9.2. Collecte des matières résiduelles – Option de renouvellement
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 12. LOISIRS ET CULTURE**
- 13. VARIA**
- 14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance du conseil se tiendra à l'Hôtel de Ville et par vidéoconférence interactive. Vous pouvez y participer en personne ou via l'application Zoom avec un appareil électronique ou un téléphone.
La séance sera enregistrée et diffusée en direct sur Facebook.